



Millavois.com le 26 avril 2021

Deux nouveaux gypaètes barbus ont été lâchés près de Nant



©

LPO GC

Deux jeunes Gypaètes barbus ont été lâchés dans le Parc Naturel Régional

des Grands Causses ce dimanche 25 avril. Les deux oiseaux, âgés de trois mois, ont été déposés sur une vire rocheuse dans l'Espace Naturel Sensible des Gorges du Trévezel, sur la commune de Nant.

Ils sont réintroduits dans le cadre du programme européen LIFE Gypconnect. 25 oiseaux de cette espèce menacée ont déjà été lâchés depuis 2012 dans les Grands

Causses. Ces deux nouveaux individus portent à leur tour l'espoir de reconstituer un noyau de population dans le Massif central, et de favoriser le lien entre les Gypaètes des Alpes et des Pyrénées.

Les deux jeunes mâles arrivés dimanche ont été élevés dans le centre RFZ Richard Faust, en Autriche. Ils ont été prénommés **Plumet** (nom vernaculaire de la plante Stipe pennée, ou « cheveux d'ange ») et **Parpailou** (« papillon » en patois cévenol) par les enfants des écoles de Montjoux et Rivière-sur-Tarn.

Afin de les identifier, on leur a posé des bagues et certaines de leurs plumes ont été décolorées. Ils ont également été équipés de balises GPS, afin d'assurer leur suivi après leur envol, qui n'interviendra que dans environ 1 mois. En effet, une phase d'habituation à leur environnement, d'apprentissage et de nourrissage est nécessaire avant cette prise d'autonomie. En attendant, une équipe attentive surveille les nouveaux arrivés et leur évolution au quotidien.



Plumet et sa marraine © LPO GC

Comme chaque année, des parrains ont été attribués pour chaque oiseau : Mme Macq, maire de Revens, est la marraine de Plumet, et M. Lauton, éleveur ovin à Revens, le parrain de Parpaillou. M. Fiol, président du PNR des Grands Causses et maire de Nant, parrainera une jeune femelle Gypaète, baptisée Pyrénées, qui doit arriver dans le courant de la semaine depuis le centre d'élevage de Guadalentin en Andalousie.

Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, le neuvième lâcher dans les Grands Causses a pu être assuré grâce à la mobilisation de tous les partenaires du programme, notamment la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), le Parc Naturel Régional des Grands Causses et le Parc national des Cévennes.



Parpaillou et son parrain © B. Berthémy

Des nouvelles des oiseaux seront régulièrement données via les sites internet de la LPO et de ses partenaires et les réseaux sociaux notamment. Un « webinaire » sera organisé le mardi 11 mai à 18h30, afin de présenter le programme et les nouveaux oiseaux, et de répondre aux questions des internautes en direct.

Des points d'observation, respectant les prescriptions de distanciation sanitaire, seront proposés régulièrement au public à proximité du site de lâcher, près de Cantobre en Aveyron.

Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur le site : <http://rapaces.lpo.fr/grands-causses/agenda-des-animations> ou auprès de l'animatrice nature de la LPO Grands Causses au 07.76.11.40.27